

## Les allocataires du Rsa au 30 septembre 2011

*Au 30 septembre 2011, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à environ 2,01 millions d'allocataires résidant en France entière. En se limitant à la France métropolitaine, le nombre de bénéficiaires du Rsa s'élève à environ 1,82 million de foyers, soit une augmentation de 3 % entre septembre 2010 et septembre 2011. Cette évolution confirme le ralentissement observé depuis le début de l'année et ce quelle que soit la composante.*

*Entre juin et septembre 2011, le nombre d'allocataires du Rsa socle résidant en France entière est relativement stable, en données corrigées des variations saisonnières (Cvs). La croissance des effectifs semble en effet marquer une pause ce trimestre.*

*Fin septembre 2011, le Rsa jeunes concerne environ 9 000 foyers résidant en France métropolitaine. Cependant, si l'on comptabilise les allocataires ayant perçu le Rsa jeunes au moins un mois entre septembre 2010 et septembre 2011, leur nombre atteint près de 19 000. Comparativement à l'ensemble des bénéficiaires du Rsa non majoré, les allocataires du Rsa jeunes bénéficient plus souvent du Rsa activité seul et perçoivent un montant moyen plus faible.*



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le revenu de solidarité active (Rsa) est accessible aux jeunes âgés de 18 à moins de 25 ans et sans enfant(s) à charge, avec une condition préalable d'activité professionnelle<sup>1</sup>. Ces nouveaux allocataires bénéficient du Rsa non majoré et peuvent prétendre à chacune des trois composantes du Rsa.

Il est intéressant d'étudier les particularités de ce nouveau public, un an après l'extension du dispositif. Les allocataires du Rsa jeunes représentent certes moins de 1 % de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa non majoré, mais ils se distinguent par des caractéristiques spécifiques.

**Fin septembre 2011, environ 2,01 millions de foyers bénéficient du Rsa en France entière, dont 1,82 million en France métropolitaine**

Au 30 septembre 2011, le Rsa est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à environ 2,01 millions de foyers résidant en France entière (tableau 1). Près de 1,55 million bénéficient du Rsa socle et environ 465 000 du Rsa activité seul. Au total, la prestation couvre 4,29 millions de personnes : 0,37 million de conjoints et 1,90 million d'enfants ou autres personnes à charge.

En se limitant à la France métropolitaine, près de 1,82 million de foyers bénéficient du Rsa fin septembre 2011, ce qui représente une progression annuelle de 3 %. Cette évolution confirme le ralentissement

observé depuis le début de l'année et ce quelle que soit la composante. Le nombre d'allocataires du Rsa socle passe ainsi de près de 1,33 million à 1,37 million entre septembre 2010 et septembre 2011, progressant d'environ 3 % en un an (contre près de 4 % le trimestre précédent). Concernant la composante Rsa activité seul, les effectifs s'élèvent à près de 447 000 foyers fin septembre 2011, soit une augmentation annuelle d'environ 2 % (contre 4 % le trimestre précédent).

**Fin septembre 2011, environ 266 000 allocataires du Rsa bénéficient d'une majoration pour isolement en France entière, dont 232 000 en France métropolitaine**

Parmi les 2,01 millions d'allocataires du Rsa résidant en France entière, près de 1,75 million bénéficient du Rsa sans majoration de leur prestation pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (tableau 2). Ce nombre inclut les bénéficiaires du Rsa jeunes, dont les effectifs s'élèvent à plus de 9 000 fin septembre 2011. Par ailleurs, environ 266 000 allocataires bénéficient d'une majoration pour isolement.

En France métropolitaine, près de 1,59 million de foyers bénéficient du Rsa non majoré au 30 septembre 2011, soit une hausse annuelle comparable à celle observée au trimestre précédent (environ 4 %). Quant aux allocataires du Rsa majoré, leur nombre reste relativement stable sur une année, atteignant près de 232 000 bénéficiaires fin septembre 2011.

**Tableau 1 - Nombre d'allocataires du Rsa selon la composante, en France métropolitaine et France entière**

	France métropolitaine				France entière
	Septembre 2010 (en milliers)	Septembre 2011 (en milliers)	Évolution entre septembre 2010 et septembre 2011	Évolution entre juin 2010 et juin 2011	Septembre 2011 (en milliers)
■ Rsa socle	1 327	1 371	3 %	4 %	1 548
<i>Rsa socle seul*</i>	1 138	1 169	3 %	3 %	1 334
<i>Rsa socle et activité</i>	189	203	7 %	8 %	214
■ Rsa activité seul	438	447	2 %	4 %	465
<b>Total Rsa</b>	<b>1 765</b>	<b>1 818</b>	<b>3 %</b>	<b>4 %</b>	<b>2 013</b>

(\*) La composante Rsa socle seul inclut les bénéficiaires en cumul intégral.

Source : Cnaf - Dser.

Note : à partir de septembre 2010, le nombre d'allocataires du Rsa inclut les bénéficiaires du Rsa jeunes. Ces derniers représentant moins de 1 % de l'ensemble des allocataires en France métropolitaine, les évolutions annuelles sont donc peu affectées par l'extension du dispositif.

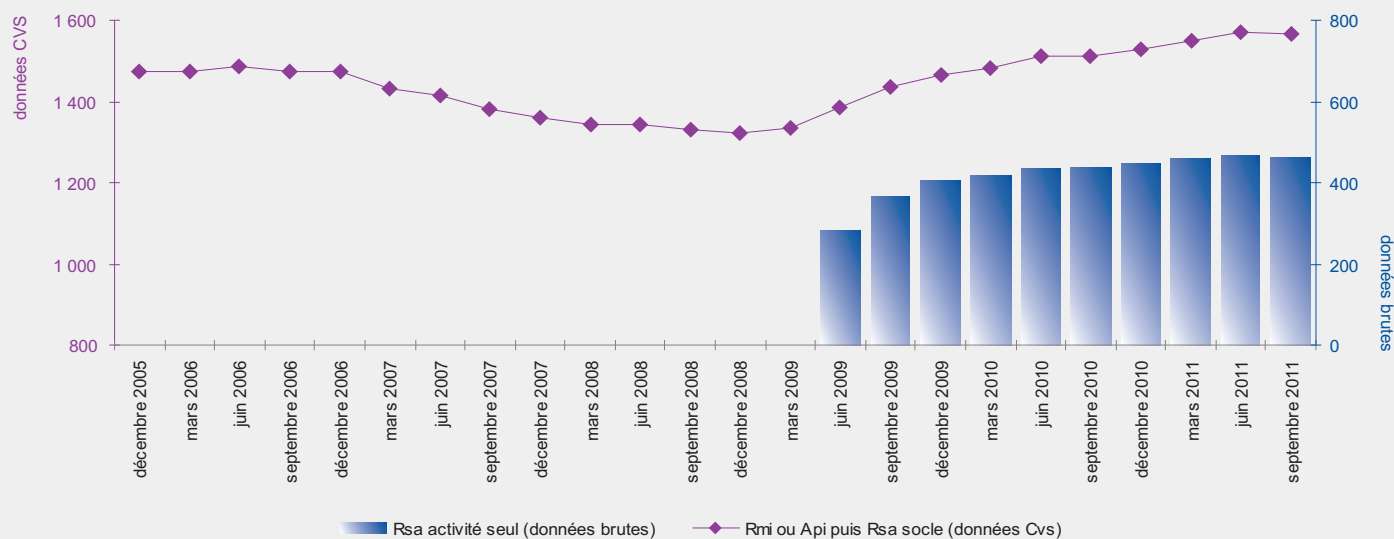
**Tableau 2 - Nombre d'allocataires du Rsa bénéficiant ou non d'une majoration pour isolement, en France métropolitaine et France entière**

	France métropolitaine				France entière
	Septembre 2010 (en milliers)	Septembre 2011 (en milliers)	Évolution entre septembre 2010 et septembre 2011	Évolution entre juin 2010 et juin 2011	Septembre 2011 (en milliers)
■ Rsa non majoré	1 530	1 586	4 %	4 %	1 747
<i>dont Rsa jeunes</i>	2	9	Ns*	-	9
■ Rsa majoré	235	232	-1 %	0 %	266
<b>Total Rsa</b>	<b>1 765</b>	<b>1 818</b>	<b>3 %</b>	<b>4 %</b>	<b>2 013</b>

(\*) L'évolution du nombre d'allocataires du Rsa jeunes entre septembre 2010 et septembre 2011 n'est pas significative car le dispositif Rsa jeunes a été mis en place seulement début septembre 2010.

Source : Cnaf - Dser.

**Graphique 1 - Nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa socle, et nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul, en France entière\* (en milliers)**



(\*) Avant mars 2011, les données concernant le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul ne portent que sur la France métropolitaine.

Source : Cnaf - Dser.

Note de lecture : le nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa socle passe de près de 1,47 million à 1,57 million entre fin décembre 2005 et fin septembre 2011, en données Cvs. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul s'élève à environ 465 000 fin septembre 2011, en données brutes.

**Entre juin et septembre 2011, le nombre d'allocataires du Rsa socle résidant en France entière est relativement stable**

Au 30 septembre 2011, le nombre d'allocataires du Rsa socle résidant en France entière s'élève à près de 1,57 million, en données corrigées des variations saisonnières (Cvs). Les effectifs connaissent ainsi une relative stabilité entre fin juin et fin septembre (graphique 1). Cette croissance ralentie s'explique notamment par un contexte économique un peu plus favorable, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm) diminuant légèrement au cours du premier

trimestre 2011. La situation du marché du travail agit, en effet, avec un certain retard sur l'évolution du nombre d'allocataires du Rsa socle.

Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul connaît une diminution de 4 000 foyers au troisième trimestre 2011, les effectifs atteignant environ 465 000 allocataires fin septembre (en données brutes). Cette baisse concerne seulement la France métropolitaine, le nombre de foyers résidant dans les départements d'Outre-mer (Dom) progressant d'environ 1 000 allocataires entre juin et septembre.

## ENCADRÉ 1

## Sources utilisées

Les données utilisées pour le suivi conjoncturel du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sont celles de l'ensemble des régimes, à l'exception de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (Ccmsa), ce qui représente environ 98 % de l'ensemble des allocataires au 31 décembre 2010. Ces données proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques exhaustifs des caisses d'Allocations familiales (Caf), délivrant une photographie des allocataires à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre, à partir de 2005.

### Si un peu plus de 9 000 foyers bénéficient du Rsa jeunes fin septembre 2011, ils sont près de 19 000 à en avoir bénéficié au moins un mois entre septembre 2010 et septembre 2011

Un an après l'extension du dispositif Rsa aux jeunes actifs, il est intéressant d'étudier les principales caractéristiques de ce nouveau public, en le comparant notamment à l'ensemble des bénéficiaires du Rsa non majoré. Cette étude se limite aux allocataires résidant en France métropolitaine, le recul étant insuffisant pour ceux résidant dans les Dom. En effet, le dispositif Rsa concerne la France entière seulement depuis le début de l'année 2011.

À la mise en place du dispositif, environ 2 000 foyers résidant en France métropolitaine bénéficient du Rsa jeunes (graphique 2). Entre septembre et décembre 2010, le nombre d'entrées connaît une forte augmentation, avec plus de 5 000 bénéficiaires supplémentaires. Le nombre d'allocataires du Rsa jeunes s'élève alors à environ 7 000 à la fin de l'année 2010. Trois mois plus tard, les effectifs atteignent plus de 9 000 foyers, et ce niveau reste ensuite relativement

stable jusqu'en septembre 2011. On constate en effet un ralentissement du nombre d'entrées au cours de l'année 2011 : de près de 5 000 au premier trimestre à environ 3 000 au troisième trimestre. Les entrées et les sorties du dispositif Rsa jeunes présentent alors un niveau comparable.

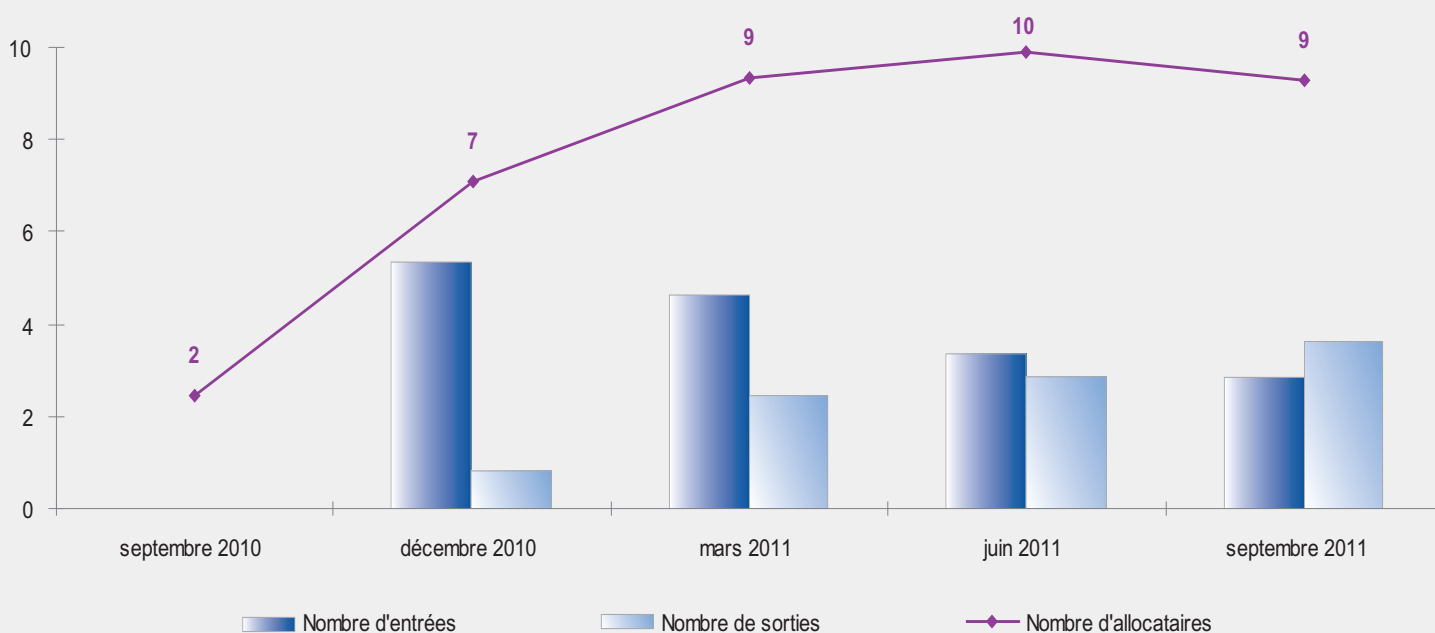
Afin de compléter le dénombrement des allocataires en fin de trimestre, il est possible de comptabiliser les bénéficiaires ayant perçu le Rsa jeunes au moins un mois entre septembre 2010 et septembre 2011. Cette mesure bien différenciée<sup>2</sup> permet de prendre en considération l'ensemble des allocataires concernés par le dispositif Rsa jeunes depuis sa mise en place. Ainsi, ce sont près de 19 000 foyers qui ont bénéficié du Rsa jeunes entre fin septembre 2010 et fin septembre 2011. L'écart entre les deux approches s'observe pour l'ensemble des composantes. Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle comptabilisés sur une année est près de trois fois plus élevé que celui observé fin septembre 2011, et le nombre d'allocataires du Rsa activité seul est deux fois plus élevé.

### Comparativement à l'ensemble des bénéficiaires du Rsa non majoré, les allocataires du Rsa jeunes bénéficient en grande majorité du Rsa activité seul

Le dispositif Rsa s'adresse aux jeunes actifs âgés de 18 à moins de 25 ans, sans enfant(s) à charge. Au 30 septembre 2011, la très grande majorité des foyers bénéficiant du Rsa jeunes se composent de personnes seules : 46 % sont des femmes seules et 38 % des hommes seuls. Concernant l'ensemble des bénéficiaires du Rsa non majoré, la part des personnes seules est un peu moins élevée (environ 78 %).

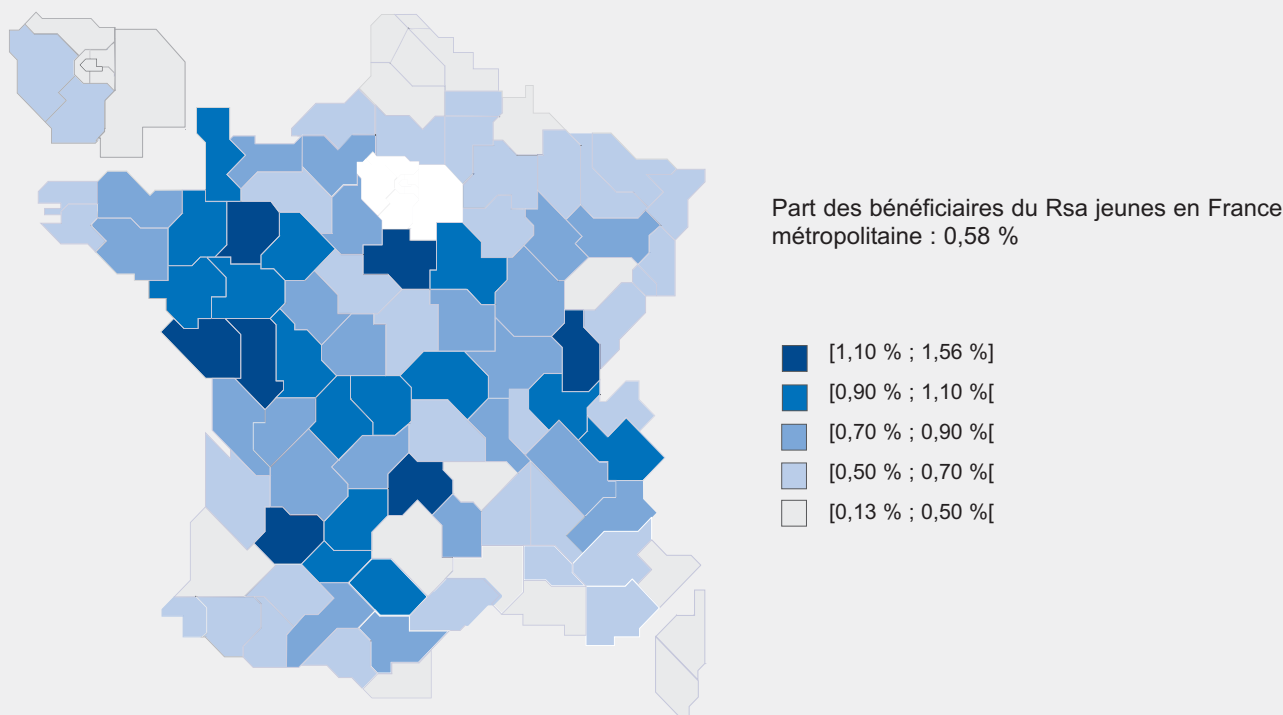
Parmi les allocataires du Rsa jeunes, seulement un quart sont âgés de 18 à 20 ans, dont la moitié ont 20 ans. Les bénéficiaires sont plus souvent âgés de 23 ou 24 ans, représentant plus de quatre foyers sur dix. Quand ils atteignent l'âge de 25 ans, les allocataires ne bénéficient plus du Rsa jeunes, mais une partie d'entre eux maintiennent leur droit au Rsa non majoré (plus de 10 % chaque trimestre).

Graphique 2 - Nombre d'allocataires du Rsa jeunes, et nombre d'entrées et de sorties du dispositif Rsa jeunes, en France métropolitaine (en milliers)



Source : Cnaf - Dser.

**Carte 1 - Part des allocataires du Rsa jeunes parmi les bénéficiaires du Rsa non majoré, fin septembre 2011, par département (en %)**



Source : Cnaf - Dser.

Les allocataires du Rsa jeunes se distinguent de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa non majoré, notamment par la répartition de leurs effectifs par composante. Ainsi, près des trois quarts des allocataires du Rsa jeunes bénéficient du Rsa activité seul fin septembre 2011, et cette proportion est restée relativement stable depuis septembre 2010. À l'inverse, seulement un quart de l'ensemble des allocataires du Rsa non majoré bénéficie du Rsa activité seul. L'entrée plus importante des jeunes actifs dans la composante Rsa activité seul s'explique essentiellement par la condition préalable d'activité exigée pour bénéficier du Rsa jeunes. Par ailleurs, les allocataires du Rsa jeunes se différencient de l'ensemble des bénéficiaires du Rsa non majoré par un montant moyen de Rsa activité seul plus faible : ils perçoivent en moyenne 122 euros, contre 167 euros pour l'ensemble.

Au 30 septembre 2011, les bénéficiaires du Rsa jeunes représentent moins de 1 % de l'ensemble des allocataires du Rsa non majoré. Cette part est peu contrastée sur l'ensemble du territoire métropolitain, ne dépassant pas 2 %

(carte 1). Elle est légèrement plus élevée dans les départements allant de la Bretagne à la région Rhône-Alpes, variant entre 0,7 % et 1,4 %, et atteint plus de 1,5 % dans le Lot-et-Garonne et les Deux-Sèvres. À l'inverse, moins de 0,5 % des allocataires du Rsa non majoré bénéficie du Rsa jeunes dans les départements du Nord, la Somme, les Ardennes et la plupart des départements de l'Île-de-France. De même, cette proportion est relativement faible dans certains départements du pourtour méditerranéen et en Corse.

**Sophie Cazain ■**  
**Isabelle Siguret ■**

Cnaf - Dser

## ■ Notes

(1) Les allocataires du Rsa jeunes doivent avoir exercé une activité pendant au moins 3 214 heures, soit l'équivalent de deux années d'activité à temps plein. Cette condition doit être remplie au cours d'une durée de trois ans précédant la demande de Rsa jeunes (en cas de périodes de chômage indemnisé, cette durée peut être prolongée au maximum de six mois).

(2) Voir l'e-ssentiel n° 108.

## ■ Pour en savoir plus

- ▶ Cazain S. et Siguret I., 2011, *Les allocataires du Rsa au 30 juin 2011, l'e-ssentiel*, n° 114.
- ▶ Cazain S. et Siguret I., 2011, *Le nombre d'allocataires du Rsa au 31 décembre 2010, l'e-ssentiel*, n° 108.
- ▶ Cazain S. et Siguret I., 2010, *Le nombre d'allocataires du Rsa au 30 septembre 2010, l'e-ssentiel*, n° 105.

**Directeur de la Publication**  
Hervé Drouet  
**Directrice de la rédaction**  
Christine Chambaz  
**Directrice adjointe de la rédaction**  
Delphine Chauffaut  
**Rédactrice en chef et abonnements**  
Lucienne Hontarrede  
Maquettiste  
Ysabelle Michelet

**Contact :** lucienne.hontarrede@cnaf.fr  
Tél. : 01 45 65 57 14

**Cnaf - 32 avenue de la Sibelle**  
75685 Paris Cedex 14  
Tél. : 01 45 65 52 52  
N° ISSN : 1638 - 1769